

**Conseil scientifique - Formation restreinte**  
**Mardi 17 septembre 2024, 14 h 45 – 16 h 45**  
**Compte rendu**

**Présents :** Paul-André Rosental, Régis Bismuth, Florence Haegel, Philippe Coulangeon, Sophie Dubuisson Quellier, Dina Waked, Mathieu Fulla, Emeric Henry, Christine Musselin, Emanuele Ferragina, Emiliano Grossman, Janie Pelabay, Réjane Sénac, Carlo Barone, Dina Waked, Jeanne Commault, Florence Faucher, Clément de Chaisemartin, Julie Klein, Beatriz Botero, Guillaume Tusseau, Stéphanie Balme, Séverine Dusollier, Kévin Arceneau, Martin Aranguren

**Absents ou excusés :** Florence Bernault, Didier Demazière, David Todd, Sylvain Parasie, Guillaume Piketty, Xavier Ragot, Anne Revillard, Jean Bassères

**Assistent à la réunion :**

Bénédicte Barbé, DS

Antonin Schiera, directeur adjoint du pôle académique, DRH

Sabrina Tonetti, directrice du pôle académique, DRH

---

**1 / Validation du compte-rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 27 juin 2024**

Florence Haegel constate l'absence d'observations.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 27 juin 2024.

**2/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en science politique, profil Genre, conflit et sécurité**

Stéphanie Balme indique que le comité de sélection, présidé par Chiara Ruffa, a reçu 58 candidatures, dont 37 candidatures recevables. 4 personnes, qui ont toutes un

parcours international, ont été auditionnées et ont été classées comme suit par le comité de sélection : Béatrice Châteauvert-Gagnon, théoricienne du politique, spécialiste de la question du genre et des relations internationales, est classée en première position. Ensuite, Leandra Bias, qui travaille sur le féminisme transnational, est classée en deuxième position. Maria Martin de Almagro Iniesta, qui travaille sur les situations de post-conflit et genre, en particulier en Afrique, est classée troisième. Enfin, Patrick Vernon, qui travaille sur les questions de *Queer theory* et relations internationales, est en quatrième position.

En l'absence de remarques de la part des membres du Conseil scientifique, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en science politique, profil Genre, conflit et sécurité.

### **3/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en science politique, profil Politique étrangère et/ou sécurité de la Russie**

Stéphanie Balme indique que le comité de sélection a auditionné 5 candidats parmi 42 dossiers complets et a décidé de ne classer aucune des 5 personnes auditionnées. Stéphanie Balme indique que le recrutement est donc infructueux et précise que le CERI réfléchit actuellement à la manière de relancer le processus sur une thématique identique, mais en ouvrant éventuellement à des thèses dans d'autres disciplines que la seule science politique. Par ailleurs, Stéphanie Balme s'interroge, à la suite des travaux de ce comité, sur la politique institutionnelle de recrutement des docteurs de Sciences Po.

Christine Musselin rappelle que depuis une décision du Conseil scientifique en juin 2018, Sciences Po a adopté des pratiques de recrutement visant à lutter contre l'endogamie ; ainsi les docteurs de Sciences Po peuvent être recrutés sur un poste permanent à Sciences Po après avoir occupé pendant trois ans un poste permanent dans un autre établissement ; ils peuvent également demander une mutation s'ils ont été recrutés comme chargé de recherche au CNRS, après trois années passées dans un autre laboratoire qu'à Sciences Po. Cette règle doit régulièrement être rappelée à la fois aux doctorants de Sciences Po, ainsi qu'aux présidents des comités de sélection. Christine Musselin précise que des exceptions à cette règle existe, de manière à ne pas écarter des candidatures exceptionnelles. Christine Musselin donne la définition de l'exceptionnalité retenue par Sciences Po : « un candidat ayant effectué trois années de postdoctorat, dont au moins deux à l'étranger, grâce à des financements au moins aussi sélectifs que les bourses Marie Curie, pourra notamment être considéré comme exceptionnel si son dossier académique est équivalent ou supérieur à ceux des autres candidats en compétition ». Par ailleurs, Christine Musselin déclare qu'elle a pour principe de ne jamais reprendre un poste quand il a abouti à un recrutement infructueux parce qu'elle considère que le fait de prendre cette décision est très

courageux de la part d'un comité de sélection. Christine Musselin estime qu'il ne faut pas pénaliser les départements ou les centres qui aboutissent à un recrutement infructueux. Concernant le poste du CERI, elle suggère de retravailler la fiche de poste avant de relancer un nouveau processus de recrutement, en attendant peut-être quelques mois pour attirer de nouvelles candidatures.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique à propos des modalités de lutte contre l'endogamie en matière de recrutement. Plusieurs membres du Conseil scientifique estiment qu'il est nécessaire de réaffirmer ce principe, de le communiquer plus largement, voire de ne pas autoriser d'exceptions. A la question de savoir si cela s'applique au recrutement dans le cadre des chaires de professeur junior, Christine Musselin rappelle que l'esprit du dispositif est de recruter de jeunes seniors en poste à l'étranger, et non des personnes ayant récemment terminé leur doctorat. Christine Musselin souligne également qu'au niveau national, le taux d'endorecrutement chez les maîtres de conférences est de 19 % alors qu'il était de plus de 35 % il y a une quinzaine d'années.

Florence Haegel remercie les intervenants pour leur participation à ce débat. Elle précise qu'il n'y aura pas de vote sur ce point.

#### **4/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'un Professeur junior (poste public, CPJ) en droit, profil Jurisprudence de la terre**

Séverine Dusollier indique que le poste « Jurisprudence de la terre » concerne les transitions écologiques, climatiques, environnementales et n'est pas un poste à proprement parler de droit de l'environnement puisque le profil du poste visait à trouver un candidat ou une candidate en théorie du droit, capable d'interroger la manière dont les notions juridiques fondamentales participent à la crise climatique et écologique et comment le droit devrait être profondément réimaginé pour y faire face. Une trentaine d'excellentes candidatures ont été reçues et 4 personnes (2 femmes et 2 hommes) ont été sélectionnées pour les auditions par le comité de sélection. Le comité, présidé par Alain Pottage, a classé les candidats de la manière suivante :

1. Marie Petersmann est pour le moment *research fellow* et enseignante à la LSE. Elle est aussi affiliée à l'université de Tilburg. Elle a fait sa thèse à l'Institut universitaire européen de Florence sur les droits humains et la protection de l'environnement. Elle a fait auparavant des études à Genève en relations internationales et en droit international public. Elle a de très nombreuses publications et a présenté au comité de sélection une contribution scientifique sur la notion de réparation en lien avec l'Histoire et la mémoire de l'esclavage aux Etats-Unis.
2. Gustav Kalm est actuellement post-doctorant au sein du fonds Latour. Il a fait un master en droit à Sciences Po, puis des études en anthropologie aux Etats-Unis et une thèse à l'université de Columbia. Il mène des recherches ethnographiques sur l'industrie extractive en Afrique et sur la politique

économique et la distribution des revenus induits par l'extraction de minerais précieux, notamment avec un regard sur le droit fiscal.

3. Filipe Antunes Madeira da Silva est un ancien doctorant de Sciences Po et est actuellement professeur à l'université de Rosario à Bogota en Colombie depuis presque trois ans. Il fait des recherches sur l'Amazonie, notamment sur l'économie de l'entreprise française VEJA qui vend des baskets éthiques en collaboration avec les populations et les entreprises d'Amérique latine.
4. Laura Mai est actuellement post-doctorante à Tilburg, après une thèse à King's College et des études à l'UCL et à Cambridge.

En l'absence d'interventions, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeur junior (poste public, CPJ) en droit, profil Jurisprudence de la terre.

### **5/ Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en histoire, profil Génocides et violences de masse dans l'Europe du 20<sup>ème</sup> siècle**

En l'absence de demande de précision, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en histoire, profil Génocides et violences de masse dans l'Europe du 20<sup>ème</sup> siècle.

### **6/ Avis sur le soutien de Sciences Po (médialab) à la candidature à l'ERC de Carlo Santagiustina**

Florence Haegel rappelle qu'il est possible, pour de jeunes chercheurs, de déposer un projet ERC avec le soutien de Sciences Po ; en cas de réussite, le lauréat obtient à Sciences Po une chaire Elie Halévy pour la durée de son ERC.

Emiliano Grossman, qui intervient en remplacement de Sylvain Parasio, indique que Carlo Santagiustina est actuellement postdoctorant au medialab et est titulaire d'un doctorat d'économie de l'université Ca'Foscari de Venise. Il est spécialiste des sciences sociales computationnelles. Le projet qu'il propose s'intitule « OUR WORDS » et s'intéresse à la manière dont les technologies numériques influencent les perceptions des risques collectifs et les réponses à ces risques. Pour ce faire, il propose plusieurs études de cas : les écosystèmes naturels, les marchés financiers et les systèmes politiques. Carlo Santagiustina envisage de recourir à plusieurs méthodes de collecte de données, notamment sur X, Reddit et Google Trends, et d'utiliser des techniques de modélisation avec des modèles graphiques probabilistes qui lui permettront d'analyser, de modéliser conjointement des données textuelles et numériques.

L'intérêt de ce projet, du point de vue du médialab, est d'abord qu'il contribue à mieux comprendre les technologies numériques et la manière qu'elles ont de transformer les façons de connaître et de percevoir le monde, plus particulièrement les IA génératives. Ensuite, plus largement, ce projet contribue au développement de méthodes computationnelles au médialab. Pour toutes ces raisons, le médialab soutient cette candidature à l'ERC.

Séverine Dusollier s'interroge sur le soutien du médialab à ce candidat, alors que le médialab compte peu de femmes.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents la candidature à l'ERC de Carlo Santagiustina.

## **7/ Questions diverses**

Réjane Senac indique que les agents CNRS affectés à Sciences Po en section 40 et en section 36 ont reçu un email à propos des déclarations de cumul d'activité et un rappel quant au plafond maximal de 64 heures TD d'enseignement par an. Réjane Sénac s'interroge sur la compatibilité de ce seuil avec le nombre d'heures de service incluses dans la prime d'incitation à l'enseignement proposée par Sciences Po aux chercheurs CNRS de ses UMR.

Christine Musselin fait savoir qu'une réflexion est en cours au niveau de la direction de Sciences Po afin d'apporter une réponse globale et institutionnelle ; la déclaration de cumul d'activités concerne en effet les chercheurs CNRS, mais également les professeurs des universités vis-à-vis du MESR.

## **8/ Avis sur la demande de renouvellement en qualité de professeur associé (PAST) à mi-temps de Mathieu Dehlinger et proposition de l'indice de rémunération brut**

Emeric Henry présente la demande de renouvellement comme PAST à mi-temps de Mathieu Dehlinger à l'École de journalisme. Après avoir été journaliste à France Indo, Mathieu Dehlinger occupe des fonctions à BFM TV. Au sein de l'École de journalisme, il a un rôle très important de tuteur et de superviseur auprès des étudiants. Emeric Henry déclare soutenir fortement la demande de renouvellement en qualité de professeur associé à mi-temps de Mathieu Dehlinger.

Florence Haegel s'enquiert d'éventuelles questions. En l'absence de demande de précision, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de renouvellement en qualité de professeur associé (PAST) à mi-temps de Mathieu Dehlinger.

## **9/ Avis sur la demande d'autorisation d'Alexandra Roulet à être rapporteur sur la thèse de Pierre Villedieu**

Florence Haegel précise que le dossier est à disposition des membres du Conseil scientifique et que Clément de Chaisemartin peut répondre aux questions. En l'absence de prise de parole, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation d'Alexandra Roulet à être rapporteur de la thèse de Pierre Villedieu.